



CRI D'ALARME DE LA PÊCHE ARTISANALE GUYANAISE

Durant l'année 2011, nous avons constaté une forte mobilisation des hommes politiques de Guyane et du Gouvernement sur le dossier sensible de la lutte contre l'orpaillage illégal, et avons pleinement approuvé cette action légitime de nos élus pour éradiquer ce fléau.

MAIS QUI SE PREOCCUPE DU PIRATAGE DE NOS EAUX ?

En effet, personne ne peut ignorer l'AMPLEUR du pillage de nos ressources maritimes, exercé régulièrement par les navires de pêche brésiliens et surinamais dans les eaux territoriales de notre Département, sans oublier les attaques à mains armées pour voler les moteurs, les filets, et les produits de la pêche.

Malgré les actions de sensibilisation du Comité Régional des pêches depuis plus de 10 ans auprès de l'Etat, ce phénomène ne cesse de s'accroître et menace fortement la pérennité de la ressource halieutique ainsi que la viabilité économique du secteur (nous constatons, en 2011, une très forte baisse dans les débarquements d'acoupa rouge, cette espèce étant la plus pêchée sur nos côtes par les pêcheurs illégaux)

Nous rappelons que dans une Guyane très fortement dépendante des importations alimentaires, nous sommes le seul secteur économique qui couvre en totalité les besoins de consommation de la population et exporte, par ailleurs, chaque année, plus de 1800 tonnes de poissons vers le marché des Antilles françaises.

En outre, la pêche est également un secteur qui offre à la Guyane, dans le cadre d'une gestion raisonnée exemplaire mise en place par le CRPMEM Guyane, de réelles perspectives de développement et d'emplois, tant à terre qu'en mer.

En ce début d'année nous lançons donc un CRI D'ALARME afin d'obtenir une mobilisation ferme et constante de l'Etat et des Elus auprès des autorités gouvernementales Brésilienne et Surinamaïse, pour faire respecter notre espace maritime et éviter ainsi, le naufrage d'un des secteurs stratégiques déjà fortement pénalisés par les directives européennes et nationales.

Pour que cette lutte contre les PIRATES, soit efficace, il faut que le gouvernement adapte son arsenal juridique et judiciaire en conséquence.....afin que les courageux marins de la Marine Nationale puissent faire respecter dignement dans notre espace maritime "LA PLEINE SOUVERAINETE DE LA FRANCE"

Pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence notre inquiétude sur le projet du Groupe SHELL de production de pétrole offshore au large de la Guyane, sur 2 points en particulier:

- la non prise en compte par le Gouvernement d'imposer au groupe SHELL dans les futures campagnes d'exploration la réalisation de véritables études d'impacts indépendantes sur les ressources halieutiques
- En cas d'une pollution marine liée au projet SHELL devant conduire à l'arrêt des activités de pêche, qui sera responsable des lourdes conséquences économiques portées au secteur?